



# PRÉFET DU HAUT-RHIN

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES  
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DES ENQUÊTES PUBLIQUES ET INSTALLATIONS  
CLASSÉES

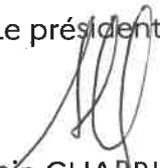
## COMMUNIQUÉ DE PRESSE C o D E R S T

**Séance du 7 mars 2024**

- POINT N° 1 :**  Projet d'arrêté préfectoral portant prescriptions complémentaires à la société Rentokil Initial à Colmar pour le traitement d'une pollution
- POINT N° 2 :**  Projet d'arrêté préfectoral portant autorisation à l'EARL Pisciculture Hans Perrin d'utiliser la ressource en eau privée (n° BSS004AZQJ) en vue d'alimenter l'atelier de transformation de la pisciculture Hans Perrin - 5 route du Forlet à Soultzeren
- POINT N° 3 :**  Projet d'arrêté préfectoral portant autorisation à la Sàrl Paradisvogel, représentée par M. Luc Schittly, d'utiliser la ressource en eau privée (forage BSS004DGBT) en vue d'alimenter la Sàrl Paradisvogel, route de Heimsbrunn à Burnhaupt-le-Bas
- POINT N° 4 :**  Projet d'arrêté préfectoral portant autorisation à la Ferme Siebach d'utiliser la ressource en eau privée (n° BSS004GWA) en vue d'alimenter la Ferme Siebach au lieu-dit Siebach à Fellingring
- POINT N° 5 :**  Projet d'arrêté préfectoral portant prescriptions complémentaires à la société Holcim Haut-Rhin pour la réduction des émissions de poussières et d'odeurs et la surveillance environnementale de son installation de production de ciment située à Altkirch

Le conseil a émis un avis favorable à l'ensemble des points examinés ci-dessus.

Le président,

  
Alain CHARRIER